

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 003-210301354-20240308-20240308_014-DE



Séance du 8 mars 2024

L'an deux mil vingt-trois, le huit mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades, Pernet et Pesson

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

Date de convocation : 29/02/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 29/02/2024

Présents : 7

Délibération n°20240308_014

Objet : Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Commerces

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	5 425,00
	Réalisées :	3 143,12
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	5 425,00
	Réalisées :	5 544,23
	Reste à réaliser :	0,00

Investissement

Dépenses	Prévues :	2 743,34
	Réalisées :	750,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	4 263,85
	Réalisées :	2 843,85
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	2 401,11
Investissement :	2 093,85
Résultat global :	4 494,96

Pour extrait conforme.

Le Maire Adjoint,

Alain Claisse

